COMMUNE DE DOHEM

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix du mois de juillet à dix-neuf heures trente se sont réunis à la mairie de DOHEM, les membres du Conseil municipal de la Commune de Dohem, sous la présidence de M David DAMBRUNE, Maire de Dohem, dûment convoqués le 3 juillet 2024

Etaient présents : David DAMBRUNE, Luc AZELART, Dorothée ANNEBICQUE, Adrien DILLY, Eugéna RITAINE, Joseph CARLIER, Isabelle BAHEU, Roselyne GUILBERT, Auxence GARACHE, Nelly MINET, Michelle LEFEBVRE

Etaient absents ou excusés : Doriane DELHEZ procuration à Isabelle BAHEU, Frédéric LELEU procuration à Auxence GARACHE, Anthony GOMEL procuration à CARLIER Joseph, Etienne DILLY

Secrétaire de séance : Nelly MINET

Assistait également : Angélique BROUSSART

Délibération n° 35/2024 : Choix Prestataire Curage de bassin

Monsieur le Maire expose au conseil que le bassin n°1 doit être curer rapidement.

3 sociétés spécialisées ont été consultées sur la même demande :

ASTRADEC : 10 770.00€ HT

VEOLIA : 34 680.00€ HT

SUEZ : 18 605.00€ HT

Après délibération, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité (14 voix dont 3 par procuration) :

- De retenir l'entreprise ASTRADEC pour un montant de 10 770.00€ HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis d'ASTRADEC et d'effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits
Copie transmise à Madame la Sous-Préfète pour avis.
Pour extrait conforme

Rendu exécutoire après dépôt
en Sous-préfecture de Saint Omer le 12/07/2024
et publication le 12/07/2024

Dohem, le 12/07/2024

Le Maire,

Le Maire, D.DAMBRUNE

DAVID DAMBRUNE

MAIRIE DE DOHEM 62380

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le
15 JUIL. 2024

MAIRIE DE DOHEM 62380